

Représentants du personnel : contribuer au déploiement de la politique handicap de l'entreprise

INTRA

Organisez cette formation dans votre entreprise

Code produit : **HIRP**

- Vous aurez pris conscience de votre rôle dans la politique handicap de votre entreprise.
- Vous saurez adapter votre posture et votre discours pour mener à bien vos différentes missions : informer, accompagner, conseiller, etc.
- Vous connaîtrez les relais internes et externes à solliciter.

📄 Adhérents HandiEm : merci de vous rapprocher de HandiEM pour bénéficier de cette formation

PROGRAMME

1^{er} temps : « La notion de handicap au travail et l'obligation d'emploi » (durée : 30mn)

Module e-learning à réaliser de manière asynchrone avant la session collective

- Présentation des 6 types de déficiences
- Les chiffres clés du handicap
- Le cadre légal et l'obligation d'emploi
- Le mécanisme de l'accord collectif agréé

2^{ème} temps : Rôle et mission des représentants du personnel (durée : 2h30)

Module de formation collective à distance. Groupe de 12 participants max

Retour sur le module e-learning

- Ce que j'ai retenu, réponses aux questions,
- Apport sur les représentations individuelles et collectives du handicap

Le cadre d'intervention des IRP

- Précisions sur le cadre légal
- Présentation des engagements de l'accord HandiEM
- Discrimination positive et notion de compensation raisonnable

- Focus sur la place du handicap au sein des différentes IRP

La place des IRP dans la politique handicap de l'entreprise

- Rôles et missions des représentants du personnel
- Identification des freins possibles et des ressources mobilisables
- Travail sur la posture dans différents contextes
 - Être relai d'information : informer et orienter
 - Intervenir dans les situations de maintien dans l'emploi
 - Accompagner à l'acceptation et à la reconnaissance du handicap

Confronter la théorie et la pratique

- Vivre les situations (conseil, maintien dans l'emploi, etc.) pour en appréhender les nuances
- Construire sa pratique professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le socle de connaissances sur le handicap et le dédramatiser.

S'approprier le cadre légal et l'accord de branche.

Identifier son rôle, ses missions et ressources en tant que représentant du personnel.

📅 PROGRAMMATION

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. **Contactez-nous.**

📞 CONTACT

Keÿssa GHEROUS
07 56 36 85 76
k.gherous@ifis.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Représentants du personnel : membres des CSE, CHSCT, délégués syndicaux, élus CE et DP.

INTERVENANTS

Carol PEROTTINO

Consultante & directrice adjointe au sein du cabinet d'Execo.

PÉDAGOGIE

Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas, de mises en situation, de brainstorming, de la confrontation de l'expérience de chacun et de jeux de rôles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

PROGRAMMATION

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. **Contactez-nous.**

CONTACT

Keÿssa GHEROUS
07 56 36 85 76
k.gherous@ifis.fr

 **PROGRAMMATION**

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. **Contactez-nous.**

 **CONTACT**

Keÿssa GHEROUS
07 56 36 85 76
k.gherous@ifis.fr